



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Convention du
patrimoine mondial

CONVENTION CONCERNANT
LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL
CULTUREL ET NATUREL

*Le Comité du patrimoine mondial
a inscrit*

*Mbanza Kongo, vestiges de la capitale
de l'ancien Royaume du Kongo*

sur la Liste du patrimoine mondial

*L'inscription sur cette Liste consacre la valeur
universelle exceptionnelle
d'un bien culturel ou naturel afin qu'il soit protégé
au bénéfice de l'humanité*

DATE D'INSCRIPTION

12 juillet 2017

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'UNESCO

Mbanza Kongo, vestiges de la capitale de l'ancien Royaume du Kongo

La cité de Mbanza Kongo, située sur un plateau à 570 m d'altitude, était la capitale politique et spirituelle du Royaume du Kongo, l'un des plus grands États constitués d'Afrique australe du XIVe au XIXe siècle. La zone historique s'est développée autour de la résidence royale, du tribunal coutumier et de l'arbre sacré, ainsi que des lieux funéraires royaux. Arrivés au XVe siècle, les Portugais ont ajouté des bâtiments, érigés selon les normes européennes, à l'agglomération urbaine existante. Mbanza Kongo illustre, comme nulle part ailleurs en Afrique subsaharienne, les profonds changements qui découlèrent de l'introduction du christianisme et de l'arrivée des Portugais en Afrique centrale.

Valeur universelle exceptionnelle

Brève synthèse

La cité de Mbanza Kongo fut la capitale politique et spirituelle du Royaume du Kongo, un des plus grands États constitués d'Afrique australe, actif du XIVe au XIXe siècle. Juchée sur un plateau haut de 570 m, elle était prospère lorsque les Portugais sont arrivés au XVe siècle. À son agglomération urbaine de grande envergure construite en matériaux locaux, ceux-ci ont ajouté et substitué des bâtiments en dur érigés selon les normes de construction européennes, dont plusieurs églises. La ville a connu ensuite l'expansion de la foi chrétienne avec l'occidentalisation des élites locales, sans pour autant renoncer à sa culture. La ville conserve les traces bâties et archéologiques de ce passé coutumier, colonial et religieux dont elle est un lieu de mémoire éminent. Le Royaume du Kongo fut au centre du plus grand trafic mondial d'esclaves vers les Amériques et les Caraïbes. Aucun vestige matériel n'en témoigne pour le moment.

Critère (iii) : La contribution du Royaume du Kongo à l'histoire du continent africain est, grâce à la documentation disponible sur cinq siècles (de 1483 à nos jours) et à l'archéologie, attestée et indéniable. Sa capitale a conservé les pouvoirs rituels et symboliques incarné par la confrérie du Léopard Ngo. Après l'arrivée des Portugais, le Royaume adopte le christianisme tout en conservant des éléments de coutumes Kongo préexistantes. Les vestiges de Mbanza Kongo évoquent donc l'importance politique et symbolique du Royaume dans son territoire et son rôle comme portail d'entrée du monde chrétien sur le continent africain.

Critère (iv) : Le centre politique et religieux de Mbanza Kongo est un exemple remarquable d'un ensemble architectural qui illustre, comme nulle part ailleurs en Afrique sub-saharienne, les profonds changements qui découlèrent de l'introduction du christianisme et de l'arrivée des Portugais en Afrique centrale au XVe siècle, événements qui influencèrent non seulement la religion mais aussi le commerce, l'enseignement et le contact entre l'Afrique centrale et l'Europe, en particulier l'Italie et le Portugal. La cathédrale était déjà construite lorsque, en 1608, le pape accrédi-ta à Rome le premier ambassadeur d'un État d'Afrique sub-saharienne au Vatican. Le collègue jésuite reflète le statut accordé à Mbanza Kongo en tant que lieu de savoir et fut le lieu où, en 1624, le premier catéchisme fut écrit en langue kikongo afin de diffuser le christianisme à

travers le Royaume. La ville fut au cœur du vaste Royaume du Kongo qui lui-même fut relié à un vaste réseau intercontinental.

Intégrité

Tous les attributs qui expriment la valeur universelle exceptionnelle du bien sont compris dans les délimitations du bien. Le bien illustre les fonctions politiques et religieuses, telles qu'elles furent exercées au cœur de l'ancien Royaume du Kongo. Le bien comprend un ensemble de vestiges évoquant la société précoloniale et la survie pluriséculaire du Royaume ainsi que les nombreuses églises et édifices militaires et civils hérités des Portugais. L'état de ces vestiges est globalement satisfaisant, mais des problèmes parfois graves, comme l'insalubrité des sources, sont à noter. Plusieurs fouilles ont commencé à exploiter le potentiel archéologique d'un riche sous-sol.

Les conditions d'intégrité visuelle du bien sont fragiles, notamment dû à la présence d'antennes de télécommunication (en cours de démontage) et à la piste d'aviation, située dans la zone tampon, construite par les Portugais dans l'entre-deux-guerres. Le démontage de cette piste, peu ou pas utilisée désormais, a été confirmé par l'État partie et un nouveau site d'aéroport a été choisi hors de la ville.



Authenticité

L'authenticité du bien réside dans le maintien continu de sa fonction sacrée et symbolique depuis sa fondation. Les gardiens de la tradition transmettent le prestige sur lequel les anciens rois se sont appuyés : le tribunal coutumier, garant de la gestion des conflits, a été réinstallé après quatre décennies de guerre, comme un lien culturel et politique avec une tradition vivante. L'occupation de l'espace urbain est connue depuis le XVI^e siècle où apparaissent les récits des voyageurs portugais. Une certaine continuité a été maintenue dans ce tissu urbain historique, malgré l'orthogonalité imposée par les Européens, bien que la rue principale ait gardé son vieux tracé. Les nombreuses églises et couvents ont contribué à la stabilité et, fait plus remarquable, plusieurs siècles n'ont pas attenté à l'espace royal, toujours bien identifiable, comme centre spirituel de la communauté.

Éléments requis en matière de protection et de gestion

Depuis la constitution angolaise de 2010, le patrimoine de Mbanza Kongo est préservé par une série de textes juridiques qui ont défini les limites du bien et de sa zone tampon (décret exécutif de juillet 2014), et établi la liste des lieux protégés (décret de janvier 2015).

Un comité de gestion participative a été mis en place par un décret présidentiel de septembre 2015. Ce comité coordonne l'action des entités en charge de la gestion du site (ministère de la Culture, gouvernorat de la province de Zaïre, municipalité, autorités coutumières). Le concours des autorités coutumières est un indice effectif de l'implication locale. Deux plans de développement des infrastructures urbaines (eau, énergie, etc.) s'achèvent en 2017 ; ils devront être prolongés. Le Plan de gestion 2016-2020 a défini des outils pour sécuriser et mettre en valeur le bien. Des mesures de conservation et restauration, en particulier en faveur de l'ancienne cathédrale (Kulumbimbi), ont été programmées pour cinq ans. L'Institut national du patrimoine culturel fournit un cadre de référence pour ces travaux, pour leur coordination technique et leur financement. Les recherches documentaires, archéologiques et historiques sur le bien devront toutefois être poursuivies et étendues. Une stratégie de gestion du tourisme devra être développée. Les services de la protection civile assurent la surveillance du bien. Un Plan de règlement urbain du centre historique de Mbanza Kongo est, par ailleurs, en cours d'élaboration, tandis qu'un décret provincial d'août 2013 impose un permis de construire préalable à toute intervention dans le bien et la zone tampon.